

LETTRE MENSUELLE



Actualités | Comptes-rendus | Agenda



Après s'être intéressé à la réforme territoriale et aux communes nouvelles, Frédéric Ville revient avec un nouvel ouvrage.

À lire : Ces villages qui ont du peps

Dans un tour de la France rurale en trois tomes, Frédéric Ville chronique une impressionnante série de territoires à partir des innovations de femmes et d'hommes tournés vers l'avenir.

Installé en Loire-Atlantique, Frédéric Ville ne manque pas de peps ! Il le démontre en délivrant, en trois ouvrages, le dynamisme de villages et de territoires justement sélectionnés pour leur peps. Sous le titre commun *Ces villages qui ont du peps* (Editions Saliennes), ces publications se veulent un mode d'emploi ou une boîte à outils, tant la mécanique des succès, sans nier les difficultés et résistances, est analysée dans les moindres détails.

Commencé avant la crise sanitaire, ce travail ne surfe pas sur une ruralité devenue à la mode même s'il entre en résonance avec cette actualité. Convaincu que les territoires sont une chance pour un développement équilibré, Frédéric Ville aborde tous les items qui peuvent révéler le dynamisme d'un territoire rural au fil de nombreux reportages, entretiens et enquêtes à travers la France rurale.

Consacré à l'économie et aux services, le tome premier aborde notamment l'agriculture en circuits courts et de qualité, les réussites économiques et entrepreneuriales, le maintien ou la création de services publics, les services de gardes d'enfants, le commerce, le tourisme vert, la mobilité, la lutte contre la désertification médicale, etc.

Le deuxième tome traite de l'environnement et du cadre de vie sous l'angle de la préservation, celui des démarches environnementales globales, de la restauration du patrimoine.

Enfin, le troisième tome est consacré au « bien vivre ensemble ». C'est le temps de la vie culturelle de l'éducation de la jeunesse.



Ruralisons l'Europe ! : trois actes pour la mise en place d'un Agenda rural européen

Ruralisons l'Europe !, point d'orgue de la démarche du Parlement rural français pour la mise en place d'un Agenda rural européen, viendra conclure une séquence en trois temps, dont l'organisation a été l'objet de la dernière réunion du comité directeur, le 18 octobre dernier.

L'Agenda rural français, présenté en septembre 2019 et fort de 181 propositions en faveur des territoires ruraux, reste, au regard des nouveaux enjeux imposés par la crise que nous traversons, encore très incantatoire.

Dans le même temps, alors que des inégalités persistent entre habitants des campagnes et habitants des villes, sur l'accès aux services, aux soins, aux mobilités, le gouvernement français a annoncé qu'il consacrerait sa présidence de l'Union européenne à « la relance, la puissance et l'appartenance », sans que les enjeux territoriaux ne soient pas expressément identifiés.

C'est pourquoi le Parlement rural français a décidé de saisir l'opportunité offerte par la Présidence française au premier semestre 2022 pour encourager le gouvernement à promouvoir une vision à long terme, au sein de l'Union européenne, pour l'avenir des ruralités, en invitant ses partenaires à mettre en place un Agenda rural au niveau européen qui constituerait le pendant de l'Agenda urbain européen mis en œuvre depuis 2015.

Pour ce faire, trois rendez-vous ont été fixés.

Reportages et témoignages ne tiennent pas du catalogue, pas plus d'un inventaire à la Prévert, mais d'une analyse exhaustive de succès et surtout de ses ressorts. Frédéric Ville ne le cache pas : les ouvrages se présentent comme un outil pratique notamment pour les élus locaux et tous les acteurs, en particulier du développement.

Journaliste spécialiste de la ruralité et des collectivités locales, Frédéric Ville insiste : « si aucune action n'est reproductible intégralement, chacun trouve grâce à de nombreuses explications des informations sur les moyens techniques ou financiers, des conseils, des références et des contacts ».

Pratiques, ces trois ouvrages le sont certes mais ils peuvent également être lus comme une encyclopédie de réussites territoriales livrées par un auteur passionné et passionnant.

Pour en savoir plus et commander les ouvrages : www.salientes.editions.fr

Contact : Frédéric Ville - frederic.ville44@free.fr

Colloque : (Re) habitons les petites et moyennes villes

La commande, les outils de conception et la réinvention du dialogue seront au cœur du colloque « (Ré) habitons les petites et moyennes villes » organisé les 24 et 25 novembre à l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand.

La récente crise liée au Covid provoque un engouement pour les territoires ruraux et les petites villes, où depuis quelque temps déjà des concepteurs se mobilisent sur des projets collectifs à partir de programmes nationaux : Actions cœur de ville et petites villes de demain, AMI, Centres-Bourgs... complétés par des programmes régionaux et nationaux.

L'efficacité des méthodes et outils déployés sont désormais reconnus sur le plan des propositions architecturales, urbaines et paysagères. S'inspirer d'exemples innovants, parfois modestes sur le plan budgétaire, devient une méthode à part entière. Un objectif relie ces démarches : la capacité à habiter, ou à réhabiter, ces territoires à laquelle doivent ensemble répondre des acteurs locaux, concepteurs, habitants ou futurs habitants en intégrant les enjeux économiques et environnementaux.

Le diagnostic

À une place particulière dans ce processus, le diagnostic de territoire devient une étape clé au centre des projets tout comme la reformulation de la commande et des priorités de la part des concepteurs apparaît désormais incontournable. De façon pluridisciplinaire, les élus sont accompagnés dans un nouveau récit territorial, récit écrit à plusieurs mains pour décrire le futur ambitieux d'un nouveau cadre de vie.

Destiné aux acteurs des politiques publics, le colloque « (Ré) habitons les petites et moyennes villes » propose un décryptage par les concepteurs d'interventions emblématiques. Plusieurs sujets alimenteront les débats : à quel type de commande sont confrontés les architectes ? comment répondre sur le plan des méthodes ou outils ? comment réinventent-ils des modes d'habiter ces territoires ? quels nouveaux regards ces expériences apportent-elles sur la production architecturale actuelle ?

Premier temps : l'ambition législative

Le 4 novembre prochain, à l'initiative de Patrice Joly, le Sénat débattera en séance publique d'une proposition de résolution demandant la mise en place d'un Agenda rural européen.

Deuxième temps : dialogue avec l'Europe et passage de témoin

Le 9 décembre 2021 à Bruxelles, le Parlement rural français organise un grand dialogue entre les acteurs de la ruralité européenne. Cet échange aura pour objectif d'évaluer les besoins au sein des États membres et de porter auprès de la Commission la nécessité pour l'Europe d'axer la relance par le local.

Cette manifestation se tiendra avec la participation des instances européennes, de ministres français, espagnols, slovènes et de diplomates. Le temps fort et symbolique de cette manifestation s'exprimera par un passage de témoin entre la Slovaquie, qui préside actuellement l'U.E., et la France, qui débutera son mandat le 1^{er} janvier 2021.

Troisième temps : Ruralisons l'Europe !, la France inspiratrice de l'Agenda rural européen

Le 3 février 2022, à Strasbourg, sous l'égide de la Présidence française de l'Union européenne, se tiendra *Ruralisons l'Europe !*, manifestation réunissant plusieurs centaines de représentants des ruralités en vue de porter le projet d'un Agenda rural européen, c'est-à-dire une politique européenne ambitieuse destinée à la mise en valeur des territoires ruraux, à la reconnaissance de ce qu'ils représentent et de leur potentiel, indispensable pour répondre aux enjeux de nos sociétés et aux attentes de nos concitoyens.

Bruno Faure : les départements à l'offensive



Bruno Faure, président du conseil départemental du Cantal, lors de la dernière édition de Ruralitic.

Président du conseil départemental du Cantal depuis 2017, Bruno Faure a pris, en septembre dernier, les responsabilités de président de la commission « Politique territoriale et ruralité » au sein de l'Assemblée des départements de France (A.D.F.), succédant à son voisin Pascal Coste, président de la Corrèze. Le congrès de l'A.D.F., début décembre, pourrait permettre de hausser le ton avec un propos « plus offensif » en matière de ruralité.

Réflexion permanente au sein de Nouvelles Ruralités, l'habitabilité des territoires constitue un enjeu essentiel de l'attractivité des campagnes et petites villes. L'A.N.N.R. apportera donc sa contribution à ce colloque à partir des travaux de sa commission « Architecture, paysage et identité ».

Pratique. Mardi 23 et mercredi 24 novembre à l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand. Gratuit ouvert à tous. Renseignements, inscriptions et contact courriel : AUP.AC.VD@clermont-fd.archi.fr

Agenda : le 6 novembre, les rencontres de la ruralité conquérante

Porté par Yolaine de Courson, députée de Côte-d'Or et présidente du groupe « Enjeux de la ruralité » à l'Assemblée nationale, le collectif Ruralité conquérante tiendra ses premières rencontres le 6 novembre à Vénarey-les-Laumes (Côte-d'Or).

Relocaliser durablement l'économie, repenser l'agriculture dans des territoires en transition, faire grandir son projet en ruralité, seront autant de sujets au programme des discussions de cette journée.

Avant cet événement, le *Manifeste pour des ruralités conquérantes* est déjà disponible et entend promouvoir une ruralité à haut potentiel, qui définit et protège nos biens communs, une ruralité stratégique pour la lutte contre le changement climatique comme pour notre souveraineté et notre autonomie alimentaire.

Plus d'informations [ici](#)

Agenda : Congrès national des GAL Leader, les 8 et 9 novembre prochains

Ouvert à l'ensemble des partenaires locaux, nationaux et européens du programme Leader, le Congrès national des territoires engagés dans la démarche Leader se tiendra à Troyes, les 8 et 9 novembre prochains, en lien étroit avec les groupes d'action locale de l'Aube.

Ce rendez-vous sera l'occasion de rassembler tous les acteurs français engagés dans le programme, d'échanger sur les enjeux de la prochaine programmation et de valoriser des projets innovants et exemplaires cofinancés par Leader.

À cette fin, les deux journées seront notamment marquées par :

- une table-ronde portant sur les enseignements de Leader depuis 1991 et ses perspectives vers une véritable « politique rurale territoriale européenne » ;
- la deuxième édition de la cérémonie de remise des « Prix Leader pour l'innovation et l'expérimentation en milieu rural » ;
- des visites de projets, autour des stratégies vis-à-vis du tourisme, de l'économie, de la culture ou du renforcement de l'identité territoriale.

Informations et inscription

Le ras-le-bol et un certain agacement gagnent l'A.D.F. dont les responsables s'estiment « mal traités par l'exécutif national ». Côté méthode et relations, Bruno Faure parle « d'un centralisme renforcé et d'une absence de véritable dialogue » qu'il illustre : « nous avons, au départ, l'impression d'une concertation quand l'État par ses représentants nationaux ou départementaux, comme les préfets, réunissent tous les acteurs locaux autour d'une table... régulièrement nous argumentons, nous faisons des propositions ou des contre-propositions. On nous écoute poliment mais à chaque fois nos propositions restent lettre morte ! ».

Mesures concrètes

Puis, le cantalien, ingénieur agricole et directeur du Herd Book Salers s'attarde sur quelques dossiers structurants la vie quotidienne de sa collectivité. À commencer par celui de la santé, particulièrement angoissant dans les départements ruraux.

« Les déserts médicaux avec la carence de professionnels de santé dans tous les métiers, y compris le manque de vétérinaires pour nos agriculteurs, cruciaux depuis longtemps, deviennent aujourd'hui insupportables. Comment faire comprendre que nos populations sont traumatisées ? Nous attendons des mesures concrètes ».

Il explique que les présidents de départements sont tout autant désorientés par la gestion des routes ou encore celle des collèges « notre compétence alors que finalement nous sommes dans l'incapacité d'appliquer la loi, par exemple pour les cantines ou de la médecine scolaire ».

Orientation majeure, la loi 3DS avec son volet « zéro artificialisation » est qualifiée « d'inadaptée ».

« Pourquoi assimiler la gestion de l'urbanisme de nos communes rurales à celle de grandes villes et métropoles, comment ne pas comprendre l'attente de développement de ces communes ? », s'interroge Bruno Faure, exprimant les mêmes attentes de clarification dans le domaine de la gestion de l'eau.

Partenaire constructif

Les orientations et consignes de François Sauvadet, nouveau président de l'A.D.F., sont claires : « nous demeurons un partenaire constructif mais nous devons affirmer l'urgence de nos attentes au nom de nos populations ».

Se tournant vers l'avenir, Bruno Faure n'entend pas limiter la démarche à de seules revendications ou à la gestion de la collectivité départementale. « Ce débat est essentiel mais il importe également de construire l'avenir de nos populations dans nos territoires ». Il évoque ainsi le renouvellement des agriculteurs en se penchant sur le volet de la transmission et de la reprise sur fond de question des capitaux.

Paradoxe et incompréhension également à l'A.D.F. : « la crise de ces deux dernières années a placé les départements au cœur du dispositif sanitaire et social et l'État nous a sollicité, tout comme les A.R.S. ou les préfets. À chaque fois et les départements ont répondu présent, ce qui a permis de mettre en lumière leur légitimité et leur rôle dans l'organisation de la société. Alors pourquoi ne pas nous écouter ? ».